



Investir dans les populations rurales

**Consultation sur la Treizième
reconstitution des ressources
du FIDA**

Quatrième session

Paris, 14-15 décembre 2023

Document de séance

**Rapport de la Consultation sur la Treizième
reconstitution des ressources du FIDA**

Cote du document: IFAD13/4/C.R.P.1

Point de l'ordre du jour: 3

Date: 14 décembre 2023

Distribution: Restreinte

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Rapport de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA

Les modifications sont indiquées ci-après (le texte supprimé est barré et le texte ajouté est souligné).

Page ix, tableau 1:

Impact²¹	<p>91-108<u>101</u> millions de personnes bénéficient de revenus accrus</p> <p>73-87<u>82</u> millions de personnes ont augmenté leur production</p> <p>75-99<u>84</u> millions de personnes ont un meilleur accès aux marchés</p> <p>45-53<u>50</u> millions de personnes ont renforcé leur résilience</p> <p>66 millions de personnes ont renforcé leur sécurité alimentaire</p> <p>5 millions de personnes bénéficient d'une meilleure nutrition</p> <p>61 millions de personnes vivent dans des ménages où le pouvoir d'action des femmes est renforcé</p>
Financement et allocation des ressources	<p>Augmenter de 40% à 45% la part des ressources de base affectée aux pays à faible revenu</p> <p>Augmenter de 40% à au moins 45% la part des financements climatiques dans le programme de prêts et dons</p> <p>Augmenter à 1/1,7 le ratio des cofinancements mobilisés</p> <p>Augmenter de 25% à au moins 30% la part des ressources de base allant aux pays en situation de fragilité et de conflit</p> <p>Augmenter la part des ressources de base fléchées au profit de l'Afrique jusqu'à atteindre 60%, <u>contre 55% actuellement et chercher à faire passer la part de celles destinées à l'Afrique subsaharienne de 50% à 55%</u></p> <p>Mettre en place des contributions additionnelles de base pour le climat, nouvel outil de mobilisation et de démultiplication des financements climatiques</p>

²¹ Projections fondées sur le scénario B.

Page vii, paragraphe 21, le début du paragraphe se lit comme suit:

Durant FIDA13, le Fonds mettra aussi en place des contributions additionnelles de base pour le climat, ~~7~~ Celles-ci sont conçues pour renforcer la capacité du FIDA à s'acquitter de son mandat fondamental. Il s'agit d'une nouvelle forme de contribution supplémentaire volontaire aux ressources du Fonds, afin de destinée à renforcer la prévisibilité des financements climatiques et ~~de~~ à favoriser leur intégration dans ses programmes ordinaires dès leur conception.

Page 8, paragraphe 23:

Au niveau régional, le FIDA est présent dans des régions essentielles comme le Sahel, où il intervient dans le cadre des programmes régionaux des organismes ayant leur siège à Rome, et les PEID, et il joue un rôle de premier plan dans l'initiative Grande Muraille verte et continuera de s'employer à mobiliser des partenaires et appuis en faveur de l'Accélérateur y relatif. Le FIDA travaille en outre en étroite collaboration avec les BMD, notamment par le biais de cofinancements, d'un apprentissage mutuel et d'échanges de connaissances.

Page 14, paragraphe 43:

Dans le cadre de FIDA13, les interventions intégrées et contextuelles d'adaptation et de renforcement de la résilience fondées sur des scénarios locaux de risques climatiques et sur les conditions écologiques seront privilégiées. Tous les nouveaux programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) seront mis en concordance avec les contributions déterminées au niveau national et les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, les plans d'adaptation nationaux et les feuilles de route nationales relatives aux systèmes alimentaires.

Page 17, paragraphe 44:

Comme demandé durant les délibérations de la Consultation, le FIDA envisagera dans le cadre de cette approche intégrée la possibilité d'élaborer un indicateur d'impact écologique de haut niveau, à inclure dans les prochains cadres de gestion des résultats et fera figurer les propositions dans la nouvelle stratégie pour le climat, l'environnement et la biodiversité.

Page 26, paragraphe 62:

Par exemple, les personnes moins vulnérables pourraient bénéficier d'une éducation nutritionnelle et de campagnes de communication visant la modification des comportements sociaux, tandis que les personnes les plus vulnérables pourraient bénéficier de ces deux activités, mais aussi d'un ensemble plus large d'interventions (jardins potagers familiaux, dons, activités rémunératrices ou infrastructures hydrauliques, entre autres). Le FIDA est par ailleurs conscient de l'importance que revêtent les efforts de diversification des sources, végétales comme animales, de protéines. Une plus grande production de légumineuses, qui serait profitable à la nutrition animale et humaine, et plus généralement à la fertilité des sols et la santé, est donc envisagée dans les initiatives auxquelles participe le FIDA, telles que la Food and Agriculture Resilience Mission (FARM) et la Vision pour des cultures et des sols adaptés (VACS).

Page 50, note du tableau 1:

* Les estimations relatives au cofinancement comprennent le cofinancement des ressources du SAFR et du MARE au taux de ~~1/1,6~~ 1/1,7 et le cofinancement du PPSF au taux de 1/5 pour les ressources utilisables.

Page 56, paragraphe 135:

Le FIDA maintiendra et relèvera ses engagements en matière de financement pour l'Afrique, tout en augmentant et son objectif pour les pays fragiles et touchés par un conflit. Dans le cadre de FIDA12, le FIDA a relevé ses objectifs de financement pour l'Afrique et l'Afrique subsaharienne, les portant respectivement à 55% et 50% des ressources de base. Pour FIDA13, le FIDA entend faire preuve de plus d'ambition et allouer 60% de ses ressources de base en Afrique et 55% en Afrique subsaharienne.

Page 59, paragraphe 145:

Examen à mi-parcours de FIDA13. L'exécution de FIDA13 fera l'objet d'un examen à mi-parcours, dont les conclusions seront présentées à l'une des premières sessions de la Consultation sur FIDA14. Il sera procédé dans ce cadre à l'examen de l'application, y compris pour ce qui est de la gouvernance, des contributions additionnelles de base pour le climat et des enseignements à retenir dans la perspective de FIDA14.

Annexe I, Matrice des engagements et des mesures contrôlables pour FIDA13:

Mesure contrôlable n° 12. Présenter au Conseil d'administration une stratégie consolidée pour le climat, l'environnement et la biodiversité prévoyant un projet d'indication d'impact écologique de haut niveau, et planifier une feuille de route pour aligner l'action du FIDA sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Mesure contrôlable n° 15. L'échéance passe du « Troisième trimestre 2024 » au « Quatrième trimestre 2024 ».

Mesure contrôlable n° 28. Porter la part de fonds destinés aux pays à faible revenu à 45% des ressources de base. Continuer à allouer 100% des ressources de base aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dont, en principe, 60% à l'Afrique et ~~au moins 50~~55% à l'Afrique subsaharienne, et veiller en parallèle à ce que les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure puissent recevoir entre 11 et 20% du programme de prêts et dons de FIDA13 grâce à l'utilisation de ressources empruntées.

Annexe II, Cadre de gestion des résultats, page 67:

Numéro	Libellé de l'indicateur	Objectif de développement durable	Source	Valeur de référence ¹²⁰	Cible de FIDA12	Cible proposée pour FIDA13
2.1	Impact ¹²¹					
2.1.1	Nombre de personnes ayant connu une ascension économique (en millions)	2.3 et 1.2	Évaluation de l'impact	77,4	68	91-108-101
2.1.2	Nombre de personnes dont la production s'est améliorée (en millions)	2.3.2	Évaluation de l'impact	62,4	51	73-87-82
2.1.3	Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès aux marchés (en millions)	2.3	Évaluation de l'impact	64,4	55	75-90-84
2.1.4	Nombre de personnes dont la résilience s'est renforcée (en millions)	1.5	Évaluation de l'impact	38,2	28	45-53-50

¹²⁰ Pour ce qui est de l'impact, les valeurs de référence sont fondées sur les [évaluations de l'impact correspondant à FIDA11](#). Pour tous les autres champs, elles sont celles de 2022, tirées du [Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement \(RIDE\)](#).

¹²¹ L'impact estimé se fonde sur l'évaluation du portefeuille du FIDA pour FIDA11. Il s'agit de prévisions qui pourront donc varier à mesure que la composition du portefeuille du FIDA et les types d'activités évolueront en fonction des demandes des emprunteurs, de l'accent placé sur les situations de fragilité, des retombées des chocs locaux, régionaux ou mondiaux et de la conjoncture économique mondiale.

Annexe VII, page 135, paragraphe 1:

Les contributions additionnelles de base pour le climat sont conçues pour renforcer la capacité du FIDA à s'acquitter de son mandat fondamental. L'enjeu climatique intéresse au premier chef l'avenir de l'agriculture et des systèmes alimentaires, et donc le mandat du FIDA. Les changements climatiques expliquent en grande partie les revers que connaît la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

Annexe VII, pages 142 et 143, paragraphe 21, la fin du paragraphe se lit comme suit:

Comme demandé par les membres de la Consultation sur FIDA13, la direction dressera le bilan de l'application des contributions additionnelles de base pour le climat et de leur impact sur la gouvernance du FIDA et tirera les leçons pertinentes à l'occasion de l'examen à mi-parcours de FIDA13, pour examen à la Consultation sur FIDA14. En outre, afin d'examiner les éventuelles conséquences de leur introduction sur la gouvernance du FIDA, ces contributions feront l'objet de délibérations dans le cadre du Rapport sur l'état

des contributions à la Treizième reconstitution des ressources du FIDA, présenté régulièrement au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

En outre, les modifications ci-après s'appliquent à la version française du rapport:

Dans tout le rapport, remplacer « l'égalité/inégalité femmes-hommes » et « l'égalité/inégalité entre les hommes et les femmes » par « l'égalité/inégalité de genre ».